

| | |
|---|------------|
| Adressé aux Administrateurs le | 06/02/2025 |
| Affiché au CCAS le | 06/02/2025 |
| Mis en ligne sur www.trouville.fr | 06/02/2025 |

CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CCAS DE TROUVILLE-SUR-MER

Séance du lundi 10 Février 2025

VG/CP
2025 - 17

Madame et chère Administratrice, Monsieur et cher Administrateur,

Suite à l'absence de quorum au Conseil d'Administration du 6 février 2025, celui-ci doit être reporté. Je vous invite donc à participer au Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale qui se tiendra en Mairie, salle du rez-de-chaussée :

- **Le Lundi 10 Février 2025 à 14 heures**

Désignation d'un(e) Secrétaire de séance

Pouvoirs

Adoption du procès-verbal du Conseil d'Administration du CCAS Jeudi 19 décembre 2024

ORDRE DU JOUR

N° de
délibération
et vote

1. Durées d'amortissement pour le budget principal,
2. Autorisation de signer le marché pour le portage des repas à domicile,
3. Fixation des tarifs des prestations de repas à domicile au 1^{er} mars 2025,
4. Fixation du tarif de prestation de service Aide à domicile au 1^{er} janvier 2025,
5. Autorisation de signer une convention de partenariat entre la Communauté de Communes Cœur Côte Fleurie, l'association Graine en Main et le CCAS,
6. Actualisation du règlement intérieur du CCAS,

Informations sur les décisions prises par la Présidente – aides sociales 4^{ème} trimestre 2024,

Informations sur les décisions prises par la Présidente – contrats de louage,

Informations sur les décisions prises par la Présidente – marchés publics.

Je vous prie de croire, Madame et chère Administratrice, Monsieur et cher Administrateur, à l'assurance de ma meilleure considération.



la Présidente

Sylvie de Gaetano
Sylvie de GAETANO